

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - édité en partenariat avec l'ACIP - 24 octobre 2022 - 1 € -

Le drame de Lola

L'effroyable martyre de Lola, perpétré par une Algérienne sans papiers, n'est que le côté émergé de l'iceberg de l'insécurité. En 2021, le ministère de l'Intérieur a recensé en France une hausse des homicides, une augmentation de 12 % des coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus et de 33 % des agressions sexuelles. La progression s'est amplifiée en 2022 avec de nettes hausses en mai 2022 : +28 % pour les vols violents sans arme, +21 % pour les vols avec arme et +15 % pour les violences sexuelles.

Bien entendu, l'immigration est pointée du doigt.

— Les données du ministère de la Justice indiquent qu'au mois d'avril 2020, il y avait 65 000 détenus dans les prisons françaises, dont 23,5 % d'étrangers (hommes ou femmes n'ayant pas la nationalité française), alors qu'on ne compte que 7 % d'étrangers dans la population française. Il faudrait expulser tous les étrangers délinquants et/ou sans papiers, disent à juste titre de nombreux Français. Mais c'est plus compliqué qu'il n'y paraît parce que pour renvoyer un étranger dans son pays, encore faut-il que celui-ci accepte de le recevoir, ce qui est loin d'être toujours le cas. Bien sûr, on pourrait prendre des mesures de rétorsion à l'égard des pays qui s'y refusent, comme la suppression des visas d'entrée

en France depuis ces pays ou des aides au développement à ceux, nombreux, qui en reçoivent de la France. Mais la France a un intérêt international évident à conserver des liens avec ces pays d'Afrique.

Sans renoncer à l'idée de renvoyer dans leur pays les étrangers coupables de crimes et délits, bien d'autres mesures peuvent être envisagées : suppression ou réduction de l'Aide médicale d'État, attribution de prestations sociales seulement après cinq ans de résidence en France, durcissement des conditions du regroupement familial et d'obtention de titre de séjour, suppression du droit

du sol pour l'acquisition de la nationalité française, exigence d'une très bonne compréhension de la langue française et justification de revenus avant toute naturalisation, traitement rapide des dossiers des immigrants irréguliers et des reconduites aux frontières, encadrement strict des recours, augmentation du nombre de places de prison...

Des moyens supplémentaires. — Au demeurant, les migrants sont des boucs émissaires faciles. Ils ne sont pas les seuls coupables de l'insécurité (76,4 % des détenus sont Français) qui doit être combattue en renforçant l'efficacité de la po-

lice. À cet effet, M. Darnaudin a proposé de centraliser le pilotage des effectifs de police dans chaque département sous la houlette du préfet. Le personnel de la police judiciaire est vent debout contre cette réforme que le Directeur général de la police nationale, Frédéric Veaux, justifie en évoquant



Sommaire : Page 1 : Le drame de Lola. P. 2 : Énergie. P. 3 Souveraineté alimentaire. La grève. P. 5 : Racisme. Le président, le pape et la mosquée. De nouveaux contours pour l'Europe. P. 7 : Lectures. P. 8 : Théâtre « Vêpres de la vierge bienheureuse. »

■ **Islamisme** : La France a rapatrié, le 20 octobre, 15 femmes de djihadistes et 40 enfants qui étaient détenus en Syrie. Elle y a été contrainte par une condamnation par la Cour européenne des droits de l'Homme en septembre dernier.

Le 21 octobre, un islamiste armé d'un couteau a été arrêté alors qu'il était dans la mosquée de Drancy (Seine Saint-Denis) où devait prier l'imam modéré Hassen Chal-goumi. Le suspect était sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Quant à l'imam Iquioussen qui s'était réfugié en Belgique pour échapper à une mesure d'expulsion de France vers le Maroc, il a bénéficié d'un jugement de la Chambre de Tournai qui a estimé, le 21 octobre, que le mandat d'arrêt européen est sans fondement suffisant.

■ **Électricité** : EDF a fait appel à une centaine de soudeurs américains de Westinghouse pour accélérer les réparations programmées sur ses réacteurs durant les prochains mois.

Le gouvernement a annoncé le 24 octobre qu'il allait prendre en charge une partie de la facture d'électricité des entreprises.

■ **Climat** : Le 21 octobre à Bruxelles, le président français a annoncé que la France allait se retirer du traité de 1994 (ratifié en 1999) sur la charte de l'énergie (TCE), jugé trop favorable aux énergies fossiles et contraire aux objectifs de l'Accord de Paris de la COP21. Elle restera cependant liée en principe à ce traité vingt ans après son retrait, sauf si tous les autres signataires le quittaient aussi.

■ **Climat** : Un couple de militants du mouvement « Dernière Génération », a lancé, le 23 octobre, de la purée sur le tableau (protégé par une vitre) *Les Meules*, de Claude Monet, au musée Barberini, à Potsdam. Cet acte symbolique est censé faire pression sur le gouvernement allemand pour qu'il s'occupe du réchauffement climatique. Le 14 octobre, deux écologistes

une baisse d'efficacité de la PJ : « Sur la période 2010-2019, les taux d'éducation ont baissé de manière constante et significative : -12 points pour les violences non crapuleuses, -15 points pour les violences sexuelles, - 2 points pour les atteintes aux biens qui sont déjà faiblement éliminées, -16 points pour les infractions économiques et financières ». Mais cette réorganisation des services aurait pour conséquence de mettre la police judiciaire sous l'autorité du préfet, ce qui augure d'une confusion inquiétante entre les pouvoirs politique et judiciaire.

Les forces de sécurité intérieure et la justice manquent d'abord de moyens. Dans le projet de loi de finances pour 2023, 9,57 Md€ sont affectés à la justice et 15,77Md€ aux missions de sécurité. Au total et avec les crédits périphériques, la justice et la sécurité intérieure (notamment police et gendarmerie) représentent des dépenses de moins de 1,5 % du PIB alors que les dépenses sociales publiques sont de l'ordre de 33 % du PIB, le taux le plus élevé du monde. Non seulement nos dépenses publiques sont trop importantes (57,6 % en 2022), mais les dépenses sociales y cannibalisent les dépenses régaliennes, notamment celles de sécurité.

Des aides excessives. – Bien plus, l'importance des aides sociales en tous genres tue le travail et favorise tout à la fois l'immigration, la drogue et l'insécurité. La France est le pays de cocagne de ceux qui veulent y vivre d'aides publiques. Le nombre réel de personnes au chômage est très supérieur aux chiffres officiels (5 723 700 des catégories

ABC fin 2021 selon Pôle Emploi), le nombre d'allocataires du RSA en juin 2022 atteignait 1,88 million, il y a plus de 800 000 bénéficiaires de pensions d'invalidité... Le meilleur moyen de remettre les gens au travail est sans doute de réduire sensiblement les aides accordées à ceux qui ne travaillent pas, ce qui est d'ailleurs l'ambition, encore timide, de la réforme en cours du chômage.

Remettre les gens au travail, c'est aussi le meilleur moyen de leur éviter le désœuvrement qui fait basculer dans la délinquance et dans la drogue. Une étude française a estimé que le nombre de personnes consommant du crack en France est passé de 10 000 en 2010 à 42 800 en 2019. Selon le rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) pour 2022, le taux de prévalence de la population française au cannabis est le plus important d'Europe, à 44,8 en 2017. Il faut donc, bien sûr, consolider les équipes policières de lutte contre la drogue.

Au demeurant, nous ne réduirons pas l'insécurité, qui empêche les individus de bien vivre et un pays de prospérer, par quelques mesures miracles. C'est l'environnement global qu'il faut faire évoluer pour réduire tout ce qui la favorise, en même temps que de la sanctionner sévèrement. Il faut en particulier rétablir un enseignement exigeant et une école responsable pour nos enfants, ce qui ne se fera sans doute pas sans favoriser la concurrence public/privé, notamment par l'attribution de bons scolaires et une plus grande liberté d'ouvrir des écoles privées. Pour y réussir, il faut d'abord que les Français le veuillent, qu'ils retissent le lien national

pour le faire prévaloir sur la haine qu'instillent certains et sur l'indifférence que tant d'autres manifestent.

Jean-Philippe Delsol

Énergie

Alors que de très nombreux entrepreneurs ne savent pas comment payer leurs factures d'électricité, des spéculateurs s'en donnent à cœur joie.

Au moins 150 000 entreprises françaises, petites ou moyennes, sont frappées par des hausses phénoménales de leurs factures d'électricité. Celles-ci sont multipliées selon les cas par deux, trois ou quatre, voire plus, et de nombreux patrons craignent de ne pas pouvoir tenir le choc.

La Confédération des petites et moyennes entreprises demande une simplification et un élargissement des aides publiques. Elle souhaite également que le gouvernement français obtienne à Bruxelles le découplage du prix du gaz et de l'électricité – mais le Conseil européen, divisé sur le sujet, a reporté sa décision à une date ultérieure.

Il serait également nécessaire que l'État se préoccupe du comportement de certaines grosses entreprises qui utilisent la complexité du marché de l'électricité pour mener de fructueuses opérations. Comment font-elles ? Le système européen d'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH) permet d'affecter aux fournisseurs d'électricité et aux industries grosses consommatrices un volume d'électricité à prix fixe. Ce prix fixé à 42 euros le MWh est dix fois moindre que le prix du marché. D'où la spéculation. On s'est aperçu

que plusieurs fournisseurs d'électricité incitent leurs clients à se désabonner : comme ces fournisseurs alimentent moins de foyers, ils revendent l'électricité achetée à bas prix sur le marché où elle coûte dix fois plus cher. D'autres entreprises industrielles invoquent des difficultés parfois fictives pour arrêter leur production et elles revendent très cher l'électricité achetée au tarif ARENH.

Les autorités françaises sont au courant de ces pratiques mais les sanctions tardent à venir. La Commission européenne a été avertie par des députés et des syndicats mais la rapidité de sa réaction n'est pas garantie. Les consommateurs, qui sont sans cesse incités à se priver, et les petites entreprises financièrement étranglées, ont tout intérêt à faire pression sur le gouvernement afin qu'il se mobilise, de toute urgence, contre les spéculateurs.

Claudine Uzerche

Souveraineté alimentaire

Les articles et les livres se multiplient pour s'inquiéter d'une remise en cause de la souveraineté alimentaire de la France dans les décennies à venir. Grand acquis économique de l'après Seconde Guerre mondiale sur fond de productivisme agricole, symbolisée par le succès populaire du Salon de l'Agriculture et la mise en place de la Politique Agricole Commune (PAC) au sein de la CEE puis de l'UE, l'avenir de notre souveraineté alimentaire semble en effet vaciller.

La première source d'inquiétude est l'évolution de la démographie agricole avec

un effondrement de la part de la population travaillant dans ce secteur. Les départs en retraite d'exploitants agricoles prévus d'ici 2030 seront loin d'être compensés, si l'on en croit l'universitaire François Purseigle. L'installation des nouveaux exploitants est plus chaotique qu'auparavant, la remise en cause du productivisme, en partie compréhensible et souhaitable, débouchant trop souvent sur des trajectoires professionnelles relativement brèves.

Un récent rapport du Sénat s'inquiète à juste titre de l'érosion du potentiel agricole de la France, la baisse du nombre d'exploitations débouchant désormais sur une baisse de la surface agricole mise en culture et un plafonnement des rendements. La balance commerciale des fruits ou des ovins est clairement négative. Le recours aux importations, pour des raisons de coût de main-d'œuvre ou de surface disponible d'élevages, devient problématique.

La seule réponse à cette situation préoccupante est de rebâtir une stratégie agricole qui ne soit plus seulement défensive mais qui accompagne une nouvelle génération d'agriculteurs capable de renouveler les modes de production et de commercialisation. La réponse aux signaux déclinistes doit miser sur la qualité objective, mais passer par la sensibilisation des plus jeunes aux richesses de nos terroirs, loin des productions agroalimentaires alignées sur des standards internationaux. L'avenir de notre souveraineté alimentaire doit mobiliser dès aujourd'hui agriculteurs, commerçants, consommateurs et pouvoir politique.

Jérôme Besnard

La grève

Avec le wokisme tout est suspect et tous sont présumés de mauvaise foi. Il est interdit de parler de ce qu'on ne vit pas dans sa chair, le racisme, la discrimination, l'inégalité. On ne peut comprendre et c'est valable pour tout sujet. Étant certainement un privilégié et n'ayant aucune raison d'être gréviste je devrais me taire pour suivre les injonctions des élites ouvrières tolérantes ! Mais comme j'ai un véhicule qui roule au gasoil et qui pour l'instant stagne dans mon garage, je m'autorise à évoquer le carburant nouveau Graal de la consommation, les minorités, les libertés fondamentales, et l'abus du droit de grève surtout s'il a d'autres objectifs que la revendication salariale. On immobilise puis on voit. On doit être dans l'intersectionnalité des luttes, dans la conjonction des contraires de tous ceux et celles qui se sentent victimes de l'injustice surtout patronale et de la fin du mois, et pas de la conjoncture globale. Je voulais faire un A/R rapide dans la journée jusque ma mairie de l'Oise qui est à 90 km de Paris. N'ayant pas trouvé de liquide adéquat j'ai donc pris une bicyclette électrique et je suis parti le mercredi. Je suis tombé en panne sur place et personne n'a pu me conduire à la gare de Beauvais même en tracteur. Faute de gasoil dédié aux professionnels de l'agriculture ces nantis de la terre. J'ai pu revenir en stop le dimanche soir. Je suis donc légitime pour parler de la grève.

L'illustre Montesquieu qui a organisé la séparation des pouvoirs qui fonde notre état de droit ne pouvait deviner qu'il y aurait la Cgt avec

anglais, du mouvement « Just Stop Oil » (contre l'utilisation du pétrole), avaient, de même, envoyé de la soupe à la tomate sur la vitre d'un tableau de Tournesols de Van Gogh à la national Gallery de Londres.

■ **Politique** : La Nupes et le Rassemblement national ont présenté, le 24 octobre, chacun de leur côté, une motion de censure, après que le gouvernement avait décidé de faire usage de l'article 49-3 pour faire passer son projet de loi de finances pour 2023. Elles n'avaient aucune chance d'être adoptées.

■ **Automobile** : Le Mondial de l'automobile a ouvert ses portes, à la porte de Versailles, à Paris, du 17 au 23 octobre. Il consacre notamment l'arrivée en force des automobiles électriques de marques chinoises.

■ **Foot** : L'homme d'affaires américain John Textor est devenu l'actionnaire principal du club l'Olympique Lyonnais en juillet 2022. Pathé et le fonds de pension chinois IDG Capital sont en train de lui revendre leurs parts (20 % chacun).

son pouvoir... de nuisance. Alexis de Tocqueville au XIX^e siècle qui a réfléchi sur le fonctionnement de la démocratie et ses rapports avec le peuple ne pouvait pas imaginer que désormais ce sont les moins nombreux qui dominent voire décident. Que chacun a des droits individuels supérieurs aux devoirs collectifs et que quelques énergumènes égoïstes se disant l'avancée des citoyens/ travailleurs bloquent le pays. On a peur de l'hégémonie de la majorité élue. Mais on est passé sous la coupe d'une minorité non élue démocratiquement. La Cgt longtemps courroie de transmission du P.C. est devenue celle de L.F.I. qui prône le chaos social à des fins politiques. Puisqu'il pa-

raît que le travail est une valeur de droite ?

La grève est un principe constitutionnel garanti par le préambule de la constitution du 27 octobre 1946 et repris dans la constitution de la V^e République dans le cadre des lois qui le réglemente. Il n'est pas sans limites. Il est d'égale valeur avec ceux de la liberté de travailler, de se déplacer, d'entreprendre et de vivre tranquillement. Pour défendre ses intérêts catégoriels on ne peut obliger au surplace les membres des Tpe/Pme, artisans, indépendants, paysans... ou le modeste retraité qui veut bouger, et de percevoir des revenus ou pensions qui proviennent de leurs efforts actuels ou passés. Tout le monde n'est pas salarié – protégé par la loi pour les représentants syndicaux – dans de grandes entreprises bénéficiaires avec primes et intéressement sans compter les avantages des CSE bien dotés. Les grévistes ne plaident pas par procureur ni dans l'intérêt général ni pour les autres qui ne leur ont rien demandé. Et qui connaissent les mêmes difficultés que nos braillards actifs. La grève préventive s'assimile à un abus de droit si elle désorganise l'entreprise voire celles qui en dépendent. Elle peut dégénérer en faute. Les juges apprécient.

On sait que les syndicats sont peu représentatifs et qu'aux élections professionnelles moins de 10 % des salariés votent. La Cgt est donc un groupuscule avec la possibilité inversement proportionnelle à son audience réelle de paralyser le pays. Il va bien falloir qu'un jour ou l'autre une majorité politique plus courageuse que d'autres instaure dans les entreprises du secteur pri-

vé vitales ou stratégiques le service minimum qui existe dans le public.

Car on se moque de la justice. Le tribunal administratif de Rouen statuant en référé par ordonnance du 13 octobre 2022 a validé les décisions de réquisitions chez Exxon. Cependant quelques dizaines de grévistes irréductibles ont empêché leurs camarades de rentrer dans l'usine. À quoi sert que des syndicats plus responsables – je n'écris pas raisonnables ou réalistes – se décarcassent pour signer des accords majoritaires s'ils ne sont pas appliqués sans sanctions particulières, en étant menacés au passage d'être des « sociaux-traitres » ? Le droit peut se prononcer mais quelques centaines voire moins de salariés Cgt défient des millions de travailleurs. Est-ce vraiment la démocratie sociale ? On est fatigué de cette tradition ringarde de la lutte des classes revisitée. Où est le dialogue social d'avant conflit ?

Personne ne conteste le droit pour les salariés de se plaindre de l'inflation sur leur pouvoir d'achat, de s'indigner de l'augmentation massive de la rémunération du Pdg de Total et de vouloir une meilleure redistribution des bénéfices quand il y en a. Pour l'énergie en particulier qui sont aussi la conséquence d'événements graves de l'extérieur. On ne profite pas d'une guerre, d'un confinement ou autres tragédies. Y compris l'État par ses taxes. Les torts peuvent être partagés mais la citoyenneté doit se confondre avec les intérêts matériels. On ne prend pas en otage ceux qui ne peuvent pas régler les problèmes. Inven-tions un nouveau rapport social. D'autres pays y ont réussi. Par le petit bout de

la lorgnette on aperçoit des types minuscules qui se prennent pour des majuscules.

Après les élections générales d'avril et juin 2022 les citoyens se sont exprimés.

La démocratie ne permet pas de remettre en cause quotidiennement les résultats. Quels que soient le climat et les efforts pour lutter contre le réchauffement. Ne mélangeons pas tout. Il ne peut y avoir un autre tour social ou la chienlit dans la rue. La situation nous impose d'être soudés, d'être solidaires ce qui ne veut pas dire d'avalier toute mesure. On doit discuter publiquement. Le parlement sert aussi à cela et les insultes et menaces sont indignes. Allons sur les hauteurs l'air est plus pur !

Quand M. Martinez ne sera plus à la tête de la Cgt dans un futur proche il pourrait devenir chef d'entreprise pour vivre les effets d'une grève. Ou selon un usage républicain s'il existe toujours ? inspecteur (général ?) d'une administration sociale ou des fonctions équivalentes avec le traitement (le salaire) des cadres très supérieurs hors catégories de la fonction publique. Et une bonne retraite. Pour « services rendus » aux salariés surtout ceux de la Cgt subventionnée par l'argent du contribuable. Je suis un modeste retraité encore actif et je lui demande de ne pas m'oublier. Je veux que l'on compense mon inflation par une hausse conséquente de ce que j'encaisse plus une prime de loisirs car quand on ne fait rien on dépense beaucoup. Sinon je m'autobloque. Merci patron, comme le chantaient jadis les Charlots.

Christian Fremaux

■ **Ukraine** : Le président Poutine a fait décréter la loi martiale sur les territoires qu'il a récemment annexés. Les récentes attaques sur l'Ukraine ont utilisé des drones kamikazes Shahed-136 de fabrication iranienne et d'une portée de 2 500 km. L'Union européenne a décidé de sanctions économiques ciblées contre les personnes et les sociétés qui font le commerce de ces drones utilisés pour détruire le potentiel électrique de l'Ukraine.

■ **Italie** : Giorgia Meloni, a été nommée président du Conseil le 21 octobre et son gouvernement a prêté serment au Quirinal devant le président Sergio Mattarella le 22 octobre. Matteo Salvini, dirigeant de la Ligue, est vice-Premier ministre, Matteo Piantadosi, haut fonctionnaire proche de Matteo Salvini, devient ministre de l'Intérieur, Antonio Tajani, membre de Forza Italia et ancien commissaire européen, est ministre des Affaires étrangères, Guancarlo Giorgetti, membre de la Ligue et déjà ministre dans le précédent gouvernement Draghi, est ministre de l'Économie.

Le président Macron était en visite en Italie les 23 et 24 octobre pour rencontrer le pape François, faire un discours pour la paix en Ukraine et rencontrer Giorgia Meloni.

■ **États-Unis** : Les élections de mi-mandat, le 8 novembre, renouvellent, au suffrage universel direct, les 435 membres de la Chambre des représentants et 35 sénateurs sur 100. 36 des 50 États éliront leur gouverneur et de très nombreux mandats locaux seront remis en jeu, de manière peu prévisible après un vaste redécoupage électoral très controversé.

■ **États-Unis** : Pour avoir refusé de témoigner sur l'affaire de l'invasion du Capitole, l'ancien conseiller du président Trump, Steve Bannon, 68 ans, a été condamné à 6 mois de prison le 21 octobre par le tribunal fédéral de Washington. Il est également poursuivi pour son rôle dans

Racisme

Il fallait être afro-américain pour se le permettre : au défilé organisé par le rappeur Kanye West le 3 octobre en marge de la **Fashion Week de Paris**, la commentatrice Candace Owens, très connue en Amérique du Nord, a arboré un tee-shirt siglé des mots « *White Lives Matter [les vies blanches comptent]* ». Cela a été très remarqué aux États-Unis, plus que de ce côté de l'Atlantique.

Souvent décrite dans les milieux de la gauche américaine comme « *ultra-conservatrice* », elle a déjà décrit le mouvement *Black Lives Matter* comme « *un groupe de bambins pleurnichards, faisant semblant d'être opprimés pour attirer l'attention* ». Plus récemment, dans son film *The Greatest Lie Ever Sold: George Floyd and the Rise of BLM* [Le plus grand mensonge jamais vendu : George Floyd et la montée de Black Lives Matter], elle a dénoncé l'utilisation des fonds recueillis, dépensés en fait pour acquérir des manoirs pour des groupes transgenres ou monter des spectacles sexuels. En outre, depuis le printemps 2021 se sont multipliées dans la presse nord-américaine les révélations sur les achats immobiliers effectués par Pattrice Khan-Cullors, cofondatrice de BLM, essentiellement dans des quartiers à dominante blanche. On peut aussi y ajouter des études, comme celle de l'université Rutgers-Newark, démontant les lieux communs sur le racisme systémique qui caractériserait la police et révélant que les Noirs sont plus victimes de tirs de policiers noirs que de leurs collègues blancs...

Résultat : Balenciaga a rompu son contrat avec le rappeur, tandis qu'Adidas, Apple et Spotify se posent des questions sur la poursuite de leur collaboration avec Kanye West, par ailleurs partisan affirmé, tout comme Candace Owens, de Donald Trump. Quant à la famille de George Floyd, dont la mort s'est trouvée à l'origine de Black Lives Matter, elle envisage de porter plainte contre celui qui a créé le tee-shirt...

Précis

Le président, le pape et la mosquée

En quatre jours, le président Macron aura visité la grande mosquée de Paris et la Cité du Vatican à Rome. Le rapprochement dans le temps n'est pas exempt de sens.

Le 19 octobre, il célébrait le centenaire de la pose de la première pierre de la Grande Mosquée par le maréchal Lyautey. Le 24 octobre, il était reçu par le Pape François. Loin de pratiquer le grand écart, ce qui supposerait un relativisme religieux, il s'inscrivait dans une démarche commune de paix entre les religions. Le dimanche 23, le président français participait à Rome à la journée inaugurale de la « *Rencontre internationale pour la paix dans l'esprit d'Assise* » organisée chaque année depuis 1986 par la communauté San't Egidio. Aux côtés du président italien Sergio Mattarella, du président du Niger Mohamed Bazoum, du secrétaire général de la Ligue islamique mondiale, Mohamed al-Issa, basée à La Mecque, il dialoguait sur le thème de cette année : « *Le cri de la*

paix – religions et cultures en dialogue » que le pape François conclura en personne le 25 octobre au Colisée.

Pour François, cette manifestation s'insère entre deux réunions interreligieuses tenues respectivement au Kazakhstan (« *Congrès des responsables des religions mondiales et traditionnelles* ») à la mi-septembre et au Bahreïn du 3 au 6 novembre pour le « *forum sur la coexistence humaine entre Occident et Orient* ». Le chef de l'Église catholique s'y rend en personne alors que la coutume était d'y déléguer un cardinal. François, qui avait dû annuler pour raisons de santé des voyages prévus en République démocratique du Congo et en Asie-Pacifique, persiste à donner la priorité au dialogue avec les autorités spirituelles islamiques qu'il s'agisse du recteur de l'université égyptienne Al-Azhar pour le sunnisme ou le grand Ayatollah Sistani pour le chiisme en Irak. Bahreïn est une monarchie arabe sunnite dans un pays à majorité chiite.

La relation de la République française au monde musulman est d'autant plus importante à confronter avec celle du Vatican. L'histoire de la Grande Mosquée de Paris « *porte, selon Emmanuel Macron, la possibilité non pas seulement d'un Islam en France, fidèle aux valeurs de la République, mais aussi d'un Islam avec la France, qui le soutient, et même d'un Islam de France, qui le fait grandir en son sein.* » Le président prend parti « *pour un dialogue constructif entre l'Islam et l'État, entre les pays musulmans étrangers et la France* ».

Dominique Decherf

le financement d'une association prônant la construction d'un mur tout au long de la frontière avec le Mexique. Il compte sur les élections de mi-mandat (8 novembre) pour que sa situation judiciaire s'améliore.

Chine : Le 23 octobre, Xi Jinping a été reconduit pour un troisième mandat à la tête du Bureau politique du Parti communiste chinois. Le nouveau bureau politique ne comporte que des très proches du président et aucune femme.

Grande-Bretagne : Les Conservateurs choisissent le Premier ministre le 23 octobre. Rishi Sunak, ancien ministre des Finances, était le favori, devant Penny Mordaunt.

Terrorisme : Le cimentier français Lafarge (absorbé par le cimentier suisse Holcim en 2015) a été condamné le 18 octobre par un tribunal américain à 778 millions de dollars pour avoir payé une rançon de 6 millions de dollars à Daech et au Front al-Nosra en 2013 et 2014 afin de préserver son usine de Jalabiya, en Syrie. L'entreprise est inculpée, en France, de « complicité de crimes contre l'humanité » pour les mêmes faits.

De nouveaux contours pour l'Europe

L'Europe se trouve actuellement parcourue de courants très divers et son avenir apparaît incertain, sans que l'on puisse toutefois avancer qu'elle irait plus mal qu'auparavant et que son avenir s'assombrirait inexorablement. La réalité réside plutôt dans le fait que les inconnues se sont récemment multipliées et qu'il vaut mieux faire preuve de pragmatisme et

envisager sereinement des accords et des orientations auxquels on n'avait guère pensé jusque-là.

La principale erreur consisterait à s'en remettre uniquement à l'Europe institutionnelle et, surtout, à celle qui prétend l'incarner comme aucun de ses prédécesseurs ne l'avait fait, Ursula von der Leyen. La présidente de la Commission européenne, bien que poussée à ce poste par Emmanuel Macron, a réussi à éclipser tous les autres dirigeants européens, y compris le président de la République française lorsqu'il a exercé la présidence du Conseil de l'Union. Elle s'est beaucoup servie de la pandémie pour s'imposer — des enquêtes se trouvent actuellement en cours pour déterminer son rôle exact dans l'achat de plusieurs milliards de doses de vaccin — avant de vouloir apparaître comme la voix de l'Europe dans la crise ukrainienne. Elle s'est également signalée par les leçons de morale qu'elle a cru pouvoir donner à des pays comme la Hongrie et la Pologne ainsi que des avertissements à une Italie dirigée par Giorgia Meloni.

Il faut dire que le rôle d'Ursula von der Leyen a été accru par l'effacement, en Europe, des autres dirigeants. Le Royaume-Uni du Brexit était trop heureux de faire cavalier seul. L'Allemagne d'après Angela Merkel avait du mal à définir sa politique. L'Italie de Mario Draghi se sentait sur une corde raide. La France avait réélu Emmanuel Macron mais sans majorité de gouvernement et lui-même donnait l'impression d'être surtout intéressé par les confins russo-ukrainiens.

Sur ces entrefaites, on s'est aperçu qu'il y avait, au

sens propre, de l'eau dans le gaz entre Paris et Berlin, d'ailleurs plutôt isolé sur la scène européenne. Le fameux couple franco-allemand fonctionne bien lorsque l'Élysée suit la chancellerie fédérale, mais celle-ci reste toujours tentée de regarder à l'Est. Craignant d'être étranglés, les dirigeants allemands ont également décidé d'injecter 200 milliards d'euros d'aides aux ménages et aux entreprises dans le cadre de leur politique du quoi qu'il en coûte énergétique, sans même en parler aux autres États. En outre, ils se montrent bien plus atlantistes que les Français et les programmes militaires communs sont bloqués.

Du coup, Paris pourrait bien se rapprocher d'une Italie qu'on se garde bien de traiter de post-fasciste. Reste l'inconnue du nouveau gouvernement britannique, toujours partenaire. En tout cas, on commence à regarder avec moins de suspicion la Pologne et même la Hongrie tout en confortant les liens énergétiques — la grande priorité du moment — avec l'Espagne et le Portugal. Ensuite...

Jean-Gabriel Delacour

Russes et Américains dans l'ISS

La guerre dure sur la terre. Par contre, pas question d'interrompre les rotations entre la Terre et l'ISS. Un équipage russo-américain vient de rejoindre la station ISS. Le mercredi 21 septembre deux Russes et un américain ont décollé à bord d'une fusée Soyouz vers l'ISS. Ils vont passer

six mois ensemble à bord de la station spatiale.

Et le 5 octobre, c'est une russe qui a décollé avec un équipage américain avec SpaceX, depuis le territoire américain.

Malgré les déclarations d'un haut dignitaire russe, pas question pour l'heure d'abandonner la station. Elle ne peut fonctionner qu'avec la participation des deux nations qui l'ont créée avec de nombreux autres pays, dont la France et l'Europe. Et même si l'on sait que la volonté des Russes et des Chinois est de construire une nouvelle station, l'ISS est prévu de fonctionner au-delà de la période prévue, au moins jusqu'à 2025 ou 2030.

Les deux pays confirment qu'il y a une obligation de neutralité dans l'Espace et dans l'ISS. Lors d'une conférence de presse commune, les responsables russes et américains ont rappelé le vol spatial de 1975 (en pleine guerre froide). Ce 17 juillet 1975, Soyouz et Apollo s'étaient rejoints en orbite et une poignée de main historique avait eu lieu entre l'américain Thomas Stafford et le Soviétique Alexeï Leonov.

Le programme des mois à venir prévoit deux vols au printemps 2023. L'un de l'Américaine Loral O'Hara avec Soyouz MS-23 et l'autre avec le Russe Andreï Ledyayev sur SpaceX crew 6.

Philippe Buron Pilâtre

Aviation commerciale

On annonçait des chiffres effrayants pendant et après la pandémie pour le monde aérien. Sans oublier les

attaques répétées contre la pollution qu'elle génère. L'été 2022 a totalement contredit les oiseaux de mauvais augure. Les chiffres sont meilleurs que ceux de 2019.

Avec 4 700 vols par jour en France (contre 4 400 en 2019) le pays connaît une belle embellie, plus que dans les autres pays européens.

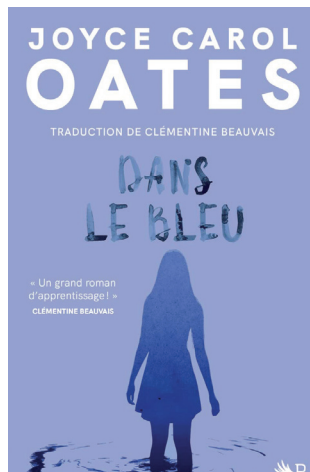
Mais c'est bien le trafic international qui permet de retrouver les bons chiffres de 2019. Par contre les divers problèmes rencontrés sur certains aéroports (faute de personnel) ont contribué à des retards et des annulations.

Si l'été est déjà cité comme une référence de reprise, les mois de septembre et octobre ont connu une décélération qui ternit les belles perspectives de début d'année. À cela s'ajoutent les problèmes de prix de carburant, d'électricité, la guerre en Ukraine.

Globalement cette reprise économique dans le domaine aérien dope les constructeurs et entreprises du secteur. À noter cependant une forte progression dans les tarifs pratiqués par les compagnies aériennes qui observent toutes de sévères augmentations.

Le secteur du transport aérien mondial pourrait globalement renouer avec les bénéfices dès 2023. L'IATA (Association internationale de transport aérien) anticipe des pertes plus réduites que prévu pour le transport aérien mondial en 2022, à -9,7 milliards de dollars, et prévoit un retour aux bénéfices en 2023.

Philippe Buron Pilâtre



Romans

Les temps terribles

Mia Couto se souvient du jour où son père, journaliste et poète portugais, a reçu les preuves des massacres perpétrés par l'armée portugaise, en 1973, au Mozambique. Quel choc ! Son roman s'inspire de cette révélation qui a marqué à vif l'enfant qu'il était.

2019. Il règne un calme étrange sur Maputo. Bientôt, un cyclone dévastera le pays. En attendant, l'heure est aux retrouvailles. Invité par l'université de Beira, la ville de son adolescence, le poète Diogo Santiago déambule dans les rues en quête de souvenirs.

Un cadeau lui est remis : une boîte d'archives. Elle contient des documents de la police politique au temps du dictateur Salazar. La preuve des exactions commises quand les familles mozambicaines se déchiraient, partagées entre indépendantistes et partisans de la colonisation. Quand la folie s'était emparée des esprits et que toutes les digues de la conscience avaient explosé.

Le cartographe des absences, Mia Couto, éditions Métailié, 352 p., 22,80 €.

Une retraite bien méritée

Cela fait quarante ans que Letty, Marcia, Edwin et Norman, tous veufs ou célibataires, partagent le même bureau londonien. Des années à se côtoyer, à échanger quelques propos insipides, à se souhaiter bonne fête et bon anniversaire, à mener une vie terne d'employés de bureau. Après tout ce temps, chacun serait bien en peine de parler de son collègue sauf peut-être de ses manies de gratte-papier. Quand Letty et Marcia partent à la retraite, Edwin et Norman les invitent à déjeuner. L'occasion de se rendre compte de tout ce que l'on a partagé ensemble et du vide créé par ces départs. Barbara Pym décrit la vie ordinaire des petites gens, les espoirs déçus, la solitude, la vieillesse. Il y a beaucoup d'humour, de tendresse et de nostalgie dans ce roman.

« Quatuor d'automne », Barbara Pym, Belfond, 256 p., 14 €.

Paradis artificiels

Un accident de voiture et votre vie est bouleversée. Jenna, seize ans, se réveille à l'hôpital, grièvement blessée. Elle survit grâce aux analgésiques, un « monde bleu » qui lui fait oublier le décès de sa mère et la dou-

leur physique. Le retour à la réalité n'en est que plus pénible. Rééducation, nouvelle famille, nouveau lycée... les anciens repères de Jenna sont anéantis. Lui reste l'amitié, celle de la jeune Trina en rupture avec la société, accrochée à l'alcool et à la drogue. De multiples fois primée pour ses romans et ses nouvelles, Joyce Carol Oates nous plonge dans le monde des adolescents aux prises avec leur mal-être, leurs angoisses et leurs tendances à l'autodestruction.

Dans le bleu Joyce Carol Oates, Robert Laffont, 284 p., 18,90 €.

Revues

Pirates et corsaires

Combattre sur les mers à la recherche d'aventures et de trésors. À partir du XVI^e siècle, l'océan Atlantique devient un lieu de commerce et surtout de trafics divers. Pour son 500^e numéro, *L'Histoire* consacre son dossier central aux corsaires (agissant au nom d'un monarque) et aux pirates (naviguant à leur compte). Un univers rude composé pour l'essentiel d'hommes déclassés en quête de liberté et de bonne fortune. Autres sujets abordés : un sondage sur les Français et l'histoire, la papesse Jeanne, 1922, la

première grande famine en URSS...

Pirates et corsaires. Le mythe de la liberté, *L'Histoire*, octobre 2022, 6,90 €. En kiosque.

Céline

Détesté ou adulé, Louis-Ferdinand Céline reste une figure marquante de la littérature française par son écriture unique en son genre. *Lire* analyse l'homme à travers l'œuvre. L'esthétique célinienne renvoie à une vision pessimiste de la condition humaine, à un dégoût profond de la duplicité et de la lâcheté. Autres sujets abordés : un entretien avec Françoise Chandernagor, l'univers de Thierry Frémaux, le portrait de Didier Van Reybrouck...

« Céline », *Lire* magazine littéraire, octobre 2022, 7,90 €.

Les Apaches

Chaman et chef de guerre, Geronimo incarne la résistance face à l'avancée inexorable et tragique des « Yeux clairs », les Anglo-Américains. La conquête de l'Ouest s'est faite dans le sang et les larmes. L'été 1886, à la tête de trente-huit irréductibles, il mènera son dernier assaut contre 5 000 soldats américains et 3 000 mexicains. Un combat de légende. *Historia* lui consacre

ROND POINT

Vêpres de la vierge bienheureuse

Un beau moment d'émotion, pudique, l'amour d'un papa pour son fils suicidé, qu'il conseille pour passer le Styx. Un grand merci à Paul Minthe pour sa belle interprétation du texte d'Antonio Tarantino.

Sur la scène, un muret, on peut s'asseoir contre lui sur un banc. Noir. On entend un chant d'oiseau, des pas sur des galets. Un homme arrive, il marche pesamment, porte une urne. Il s'assied, sa main cherche, se pose... Qu'est-ce que tu as été te noyer dans c't'eau cagueuse...

C'est le père, qui parle à son fils, aux cendres de son fils. Non, pas le père. C'est le papa qui parle. Lui demande de tout lui raconter. Qui parle à son fils. Qui ne veut pas rester coincé.

Ce sont des petites gens, ils se débrouillent, ont des dettes, boivent parfois. Et la mère glapit, insulte, en veut à la terre entière. Le fils s'est senti différent, qui s'est travesti, prostitué, suicidé peut-être, qu'on surnommait la vierge bienheureuse. Il lui reste un voyage, au pays de la mort, celui des grecs, le Styx. Pour arriver au fleuve, il faut passer ses gardiens, et ensuite traverser.

C'est un dialogue entre un fils et son papa. C'est un monument de dignité paisible.

Un monument de dignité paisible et fière. Paul Minthe est le papa. Il conseille, encourage, accepte. Sans se lamenter, sans s'apitoyer. Il encourage et rassure. Vas-y, comme tu es, comme tu étais, ça va bien se passer. Vas-y. Aisé. Les petites gens sont pudiques quand ils expriment peu leurs sentiments. Son jeu est juste, fin.

On est dans l'indicible. Un enfant est mort, qui a mis fin à ses jours, qui avait pris une direction méprisée par celle qui l'avait portée en son sein. Il n'y a aucun pathos dans le texte d'Antonio Tarantino, aucun misérabilisme dans le très beau jeu de Paul Minthe, ni apitoiement ni jugement. La mise en scène de Jean-Yves est aussi épurée que la scénographie, la lumière de Christian Dubet souligne avec douceur.

Et une infinie pudeur. Toute la pièce est un message d'amour. Sans que jamais les mots ne soient dits.

Je ne suis pas sorti bouleversé. Je ne suis pas sorti déçu. Je suis sorti ému. Touché. Autant par le texte d'Antonio Tarantino que par le jeu de Paul Minthe. Il y a les soirs où on crie bravo. Et les soirs où on dit merci. Les Vêpres de la vierge bienheureuse est de ces soirs, rares, où on dit merci. ■

Au théâtre du Rond Point jusqu'au 30 octobre 2022. Du mardi au samedi : 20h30 – dimanche : 15h30. Texte : Antonio Tarantino. Avec : Paul Minthe. Mise en scène : Jean-Yves Ruf. Visuel : Stéphane Trapier

un hors-série. Parmi les thèmes abordés : le territoire apache, les guerres apaches, Camp Grant, Hollywood dégaîne le calumet de la paix...

« Les Apaches. Geronimo le rebelle », *Historia*, coll. Grand angle, octobre-novembre 2022, 8,90 €. En kiosque.

Roman historique

Le fils de la vengeance



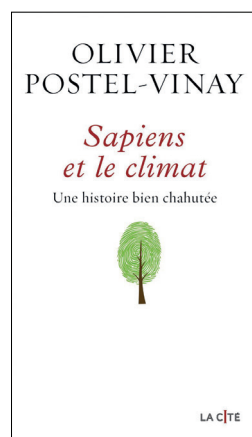
Voici le dernier tome de la saga que Françoise Chandernagor consacre à Séléne, la « Reine oubliée », fille de Cléopâtre et de Marc-Antoine. Séléne a la rage au cœur. Elle maudit le tyran Auguste qui a anéanti la dynastie de pharaons dont elle est l'ultime descendante et l'a contrainte à l'exil. Malgré la perte de ses trois enfants, morts en bas-âge, elle ne désespère pas d'avoir un héritier. Un fils qui deviendrait son bras vengeur.

Quand, après avoir sollicité les dieux de la fécondité, Ptolémée naît, l'espoir lui revient. D'autant qu'à Rome, un nouvel empereur vient d'être acclamé qui pourrait lui apporter son aide : le jeune Caligula n'est-il pas un cousin ?

Le Jardin de cendres, Françoise Chandernagor, Albin Michel, 592 p., 23,90 €.

Science

Une histoire du climat



Journaliste scientifique, Olivier Postel-Vinay remonte le temps, du paléolithique à nos jours, pour retracer l'impact du climat sur les hommes et leur mode de vie. Alternance de sécheresse et de période glaciaire, depuis des siècles, les événements climatiques modèlent habitat, agriculture, faune, flore... Des civilisations ont disparu après des événements cataclysmiques, d'autres ont su s'adapter. Jusqu'à la Révolution française qui trouve l'une de ses origines dans les aléas climatiques qui ont agité la fin du XVIII^e siècle. Au vu de ces données historiques, quels enseignements pouvons-nous tirer pour demain ?

Sapiens et le climat, Olivier Postel-Vinay, Les Presses de la Cité, 348 p., 21 €.

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Rédaction-administration
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip
Siret 418 382 149 00015
IISSN en cours.